

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

10

TRIMESTRIEL

4<sup>ME</sup> ANNÉE - JANVIER - FÉVRIER - MARS 1970

PRIX : 1 FR. 50

**8 MAI 1970**

25<sup>me</sup> Anniversaire de notre Victoire



C'est dans ce café se trouvant sur le port à ETEL que les allemands enfermés dans la poche de Lorient signèrent leur reddition en présence du Capitaine DINAHET alias ALBERT et du Lieutenant CHOTEAU anciens de la compagnie "Marseillaise" du 1<sup>er</sup> Bataillon F. T. P. F.

**SOMMAIRE**

- Ami Entends-tu reparaît. Page 2
- Avis aux Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan Page 3
- Jurisprudence .. Page 4
- A l'occasion du 25<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération. Page 5
- Réunions de Sections et Inauguration à Pont-Min du Monument à la mémoire des 86 Résistants .. Pages 6 et 7
- Distinctions Page 8
- Nécrologie Pages 9 et 10
- Nos Œuvres Sociales .. Page 11
- La Résistance unie dénonce le F.L.B. Pages 12, 13 et 14
- Abonnement et Soutien .. Page 15
- Concours National de la Déportation et de la Résistance .. Page 16

◆

La Commission  
de Rédaction  
« AMI ENTENDS-TU »  
22, Rue Claire-Droneau  
56 - LORIENT

# " AMI ENTENDS TU "

## reparaît après une courte interruption

Chers amis,

Un grand nombre d'entre vous se sont étonnés de ne pas recevoir votre journal, vous nous avez écrit et nous vous devons quelques explications.

En 1969 nous avons eu beaucoup de difficultés par suite de la croissance normale du nombre de nos adhérents à l'A.N.A.C.R. ainsi que des dossiers que nous avons aidés à constituer.

De plus nous avons eu plusieurs organisations de cérémonies commémoratives du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

Nous n'avons pas de permanent, chacun de nous doit vaquer à ses occupations professionnelles pour subvenir aux besoins de sa famille. Nous avons besoin d'aide et nous comptons sur votre compréhension.

Nous vous rappelons que toutes les fonctions au sein de notre association sont assumées bénévolement.

Voici une idée du travail accompli par un secrétaire départemental au cours de l'année 1969 :

Une recherche des archives des unités issues des Forces Françaises de l'Intérieur, ces archives furent communiquées à M. le Colonel, Directeur du Bureau de Recrutement de la 3<sup>ème</sup> Région Militaire, ce qui permet aux anciens des F.F.I. de faire homologuer les services qu'ils ont accompli à partir du 11 Août 1944, lendemain de la libération officielle du département du Morbihan. Les services antérieurs à cette date ne peuvent pour l'instant être reconnus par suite des honteuses conclusions toutefois ils sont portés sur le livret militaire et l'état signalétique et des services --- ce qui est justice.

Par écrit, par interventions multiples, par documents d'époque et en fournissant les preuves de la pagaille et des errements d'après la libération nous avons démontré l'ignominie des forclusions.

Au cours des mois d'Octobre et de Novembre nous avons présenté 33 panneaux à l'exposition sur la Résistance à Lanester puis à Hennebont. Ces panneaux appartiennent à notre Secrétaire Albert LE PRIOL.

84 dossiers de demande de cartes de Combattant ont été déposés à l'Office des Anciens Combattants après avoir été complétés par notre Secrétaire chargé des revendications et des droits, 12 dossiers de demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance, 2 dossiers de demande de carte d'Interné Résistant, 6 dossiers de demande de pension, 18 dossiers de demande de secours.

95 dossiers d'homologations des services ont été transmis au Bureau de Recrutement.

1.449 lettres ont été expédiées 1.437 cartes d'adhérents payées.

Certains de nos camarades nous ont critiqué, qu'ils se reconnaissent et qu'ils nous

écrivent, en toute franchise, s'ils sont capables d'en faire autant.

Nous ne leur demandons pas tant de travail, simplement de consacrer une ou deux heures par semaine pour nous aider.

Il y a différentes manières pour nous venir en aide :

- assister à nos réunions et venir à nos permanences ;
  - vendre notre presse et contacter les Anciens Résistants pour qu'ils adhèrent à l'A.N.A.C.R. ;
  - nous faire parvenir les comptes rendus de la vie des sections locales, les joies et aussi les peines, le compte rendu des réunions d'anciens résistants et les coupures des journaux locaux ;
  - penser à notre future exposition et nous faire parvenir des documents, photos des monuments, des fusillés, etc...
  - penser à « AMI ENTENDS-TU » et rechercher des annonces publicitaires ;
  - organiser des cérémonies, bals, jeux, etc... pour alimenter notre trésorerie.
- Toutes les initiatives seront retenues.

Le Secrétariat Départemental.

## PARACHUTAGE

Il n'est plus de vivants que le ciel et la terre.  
C'est la nuit, le sommeil, le silence et la paix.  
Le hérisson des maquisards cerne un mystère.  
L'émoi saisit l'attente, y introduit son faix.

Sollicité, l'avion paraît ; bruit de tempête.  
Chaque évident repaire a dirigé son vol.  
Or, voici le début de cet apprêt de fête :  
Le saut des containers qui glisse et chute au sol...

L'avion parti, nous rassemblerons la provende.  
Ce don du ciel ne connaîtra point le repos.  
A tout prix évitons que l'adversaire entende  
De loin, le branle-bas, les fracas, leurs échos.

Chargement prêt, nous partons sans laisser d'indices,  
Souvent fatals. La fierté ravive nos yeux.  
Si la chance, aujourd'hui, nous sauve des supplices,  
Demain châtiera-t-il les nazis monstrueux ?

L'avenir est toujours ensommeillé de voiles.  
Mais la ferveur intègre a le sens du devoir.  
Qu'importe, si, trop vive, elle atteint les étoiles,  
Puisqu'elle éveille en nous le désir et l'espoir.

GIEL.

## ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

## Avis aux Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan

Depuis un certain temps, l'attention de tous a été attirée par l'activité tapageuse d'une personne qui prétend vouloir regrouper les Anciens Combattants du camp de Saint-Marcel-Sérent.

A quel titre ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que cette personne était âgée de 10 ans en 1944.

Rappelons tout simplement ce que la presse régionale nous a fait connaître au sujet de ce prétendu « regroupement ».

« M. l'abbé Guyodo, ancien Aumônier du maquis de Saint-Marcel, élu Vice-Président lors d'une réunion tenue à Larmor-Baden, le 10 Novembre 1968, à laquelle il n'assistait pas, refusait cette élection dans une association qu'il ne voulait pas connaître » (20 Novembre 1968).

« Le Lieutenant-Colonel Caro déclarait qu'il abandonnait la présidence et qu'il n'assisterait pas à la réunion prévue le 19 Octobre 1969, à Malestroit » (16 Octobre 1969).

« M. Gaillard, Maire de Lizio, élu Vice-Président lors de la réunion tenue à Malestroit le 19 Octobre 1969, à laquelle il n'assistait pas, refusait une élection

dans une association qu'il ne voulait pas connaître » (30 Octobre 1969).

Conscientes de leurs responsabilités, les Associations morbihannaises d'Anciens Combattants de la Résistance, légalement déclarées, jugent opportun et de leur devoir d'inviter leurs anciens camarades de combat et amis, qui ont pu être surpris, à ne pas se laisser troubler par un étalage inconscient de titres pompeux qui n'ont aucun rapport avec la Résistance et de pseudo décorations, abusivement qualifiées de « hautes distinctions » susceptibles de porter le plus grand tort à la Résistance ainsi qu'au prestige des ordres nationaux, qui risquent de souffrir dans l'esprit du public d'une assimilation à ces décorations de fantaisie.

Général de Kersauson, Président des anciens F.F.L. ; M. Cougand, Président des anciens F.F.I. et C.V.R. ; M. Le Hyaric, Président de l'A.N.A.C.R. ; M. Normand, Président des anciens paras : M. Vigouroux, Président de l'U.N.A.D.I.F. ; M. Queudet, Président de la F.N.D.I.R.P. ; M. LE PRIOL, Président de l'Amicale des Réfractaires au S.T.O.

## JIM et MICHEL

L'un et l'autre aviez fui notre existence morne,  
Pour le péril du sacrifice admis sans borne,  
L'espoir de nous venger d'Hitler.

En répit, voyez-vous, massacrés, vos fantômes ?  
D'éventuels échecs signalés de prodromes ?  
Enfin, l'affrontement d'enfer ?

Rêvant exploits, malgré dangers, même à long terme,  
Vous mainteniez votre idéal d'une main ferme  
Sur les cités, fiefs, bourgs, hameaux.  
L'apostolat préparait les luttes futures,  
Rendait urgents les coups de main par nuits obscures,  
Animait l'esprit des réseaux.

Vous élevez vers les sommets patriotiques  
L'activité de vos devoirs hiérarchiques,  
Organisez des guérillas,  
L'encadrement des échelons et des recrues,  
Les liaisons des maquisards toujours accrues,  
Que vendait la trahison, hélas !

Lors de ce rendez-vous d'Avril, parut le drame.  
Quel imprévu sinistre avait ourdi sa trame ?  
Un seul chemin : vaincre ou périr !  
Les fronts heurtés ont déclencé la mitraille...  
La mémoire, à jamais, entendra, camarade,  
Vanner les tarares du tir.

C'est ainsi que chacun de vous mourut, fidèle  
A la Patrie, éplorée au pied de la stèle,  
Où règne un silence alentour.  
Gardez, passants, le souvenir de la Boulaye,  
Car, ces noms de héros que le mépris balaie,  
Ont tant besoin de votre amour...

GIEL.  
28 Avril 1969

## LE FILM DE LA REDDITION DE LA « POCHE DE LORIENT »

LE 4 MAI 1945 :

une première entrevue avait lieu au MAGOUER entre des parlementaires français et allemands.

LE 7 MAI 1945 :

Une seconde entrevue avait lieu au même endroit sur la commune de PLOUHINEC.

Les officiers alliés fixaient alors les bases de la reddition, il était 15 heures.

A 20 heures, les parlementaires se rencontraient de nouveau, mais cette fois, sur le port d'Étel.

LE 8 MAI 1945 :

A 10 heures, dans la salle du Café Breton, sur le port d'Étel, la reddition était signée sur une table, dont le pied gravé rappelle l'événement historique, en présence du Capitaine Jean DINAHET (Capitaine ALBERT) et du Lieutenant Lucien CHOTEAU tous deux anciens du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P.F. du Morbihan.

La cérémonie officielle de reddition qui revêtit une certaine solennité militaire se déroula le 10 Mai 1945, à 15 heures, dans un pré à proximité du bourg de Caudan, en présence d'Officiers Américains et Français ainsi que d'un détachement de F.F.I. qui rendit les honneurs.

Les troupes françaises entrèrent à Lorient le 10 Mai 1945.

## SUCCEDES DES EXPOSITIONS DE LA RESISTANCE

La première fut ouverte le 25 Octobre 1969, à la Maison des Jeunes, à Lanester.

Chaque jour, environ 250 personnes sont venues, et leur attention fut longuement retenue par les panneaux retraçant les différentes époques qui marquèrent la naissance du nazisme et le développement des Mouvements de Résistance dont l'unité fut concrétisée par le Conseil National de la Résistance. Cette Exposition s'est terminée le Dimanche 2 Novembre 1969.

Après Lanester, du 8 au 16 Novembre 1969, l'Exposition a obtenu un énorme succès à la Mairie d'Hennebont.

Pendant ces expositions nous avons noté la présence quasi permanente de : Raymond QUEUDET, M<sup>me</sup> LE PORT, M<sup>me</sup> LE HIR de la F.N.D.I.R.P., Albert LE PRIOL de l'A.N.A.C.R. et de Jean SEINE du Musée de la Résistance pour les deux expositions, de Toussaint LE CARFF, Jean TUAL, ROY, SCOURZIC, OLLIER, Marie LE FUR pour Hennebont.

## VISITES AU MUSEE DE LA RESISTANCE

A HENNEBONT — Semaine du 8 au 16 Novembre 1969

Jours	Grandes Personnes	Les Jeunes (isolés)	Elèves accom pagnés par leurs Professeurs	TOTAL
Samedi	145	365		610
Dimanche	293	313		606
Lundi	175	103	363	641
Mardi	233	197		430
Mercredi	217	168	800	1185
Judi	408	410	155	975
Vendredi	149	107	378	634
Samedi	370	445	142	957
Dimanche	318	422		860
	2528	2530	1838	6896

## JURISPRUDENCE

### Valeur Probante des Attestations

Décision rendue par le Conseil d'Etat, le 24 Octobre 1969

N° 76 942

Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre contre dame Cojan.

Lue le 24 Octobre 1969.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Conseil d'Etat statuant au Contentieux (Section du Contentieux, 3<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> Sous-Sections réunies).

Sur le rapport de la 6<sup>me</sup> Sous-Section de la Section du Contentieux,

Vu le recours du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ledit recours enregistré au Secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 7 Janvier 1969, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un jugement en date du 18 Novembre 1968 par lequel le Tribunal Administratif de Nantes a annulé sa décision en date du 31 Décembre 1965, rejetant la demande de Carte de Combattant présentée par la dame Cojan (Marie) demeurant 4, Rue Saint-Armel, à Lorient (Morbihan) ensemble rejeter la demande de la dame Cojan tendant à l'annulation pour excès de pouvoir de ladite décision ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu le Code des pension militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;

Vu l'ordonnance du 31 Juillet 1945 et le décret du 30 Septembre 1953 ;

Vu le code général des impôts ;

Oui M. Costa, Auditeur, en son rapport ;

Oui M. Kahn, Maître des Requêtes, Commissaire du Gouvernement en ses conclusions ;

Considérant qu'en vertu des dispositions des articles R. 224 11 et A. 123-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ont droit à la qualité de Combattant les personnes qui, soit par le rapport motivé émanant du liquidateur responsable de l'organisme au compte duquel elles ont opéré, soit par deux témoignages circonstanciés établis par des personnes notoirement connues pour leur action dans la résistance, justifient avoir accompli pendant trois mois, consécutifs ou non l'un ou plusieurs des actes individuels

énumérés limitativement dans ledit article A. 123-1.

Considérant qu'il résulte de l'instruction que d'après les témoignages émanant de deux personnes notoirement connues pour leur activité résistance, la dame Cojan a, de Novembre 1943 à Septembre 1944, c'est-à-dire pendant plus de trois mois, accompli plusieurs des actes de résistance figurant sur la liste ci-dessus mentionnée, notamment en transportant des armes et des munitions dans un but de résistance que bien que rédigée en termes identiques, lesdits témoignages qui sont suffisamment circonstanciés constituent les documents exigés par l'article A. 123-1 susvisé, que dans ces conditions le ministre n'est pas fondé à soutenir que c'est à tort que, par le jugement attaqué, le Tribunal Administratif de Nantes a annulé sa décision en date du 31 Décembre 1965 par laquelle il a rejeté la demande de Carte de Combattant présentée par la dame Cojan.

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** — Le recours susvisé du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est rejeté.

**Article 2.** — L'Etat supportera les dépens.

**Article 3.** — Expédition de la présente décision sera remise au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Délibéré dans la séance du 11 Octobre 1969 où siégeaient : MM. Bardet, Président-Adjoint de la Section du Contentieux Président ; Heumann, Chardeau, Présidents de sous-section, Fougère, Tricot, Narbonne, Conseillers d'Etat et Costa, Auditeur-rapporteur.

Lu en séance publique, le 24 Octobre 1969.

Le Président :  
Signé : M. Barbet.

L'Auditeur - Rapporteur  
Signé : J.-P. Costa

Certifié conforme  
Le Secrétaire du Contentieux  
du Conseil d'Etat

Le Secrétaire du Contentieux  
du Conseil d'Etat

Secrétaire des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Sous-Sections réunies :

Signé : M. Château.

## CHAPELLERIE LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

### HENNEBONT

### 160 participants à l'Assemblée Générale de l'A. N. A. C. R. à Langroix

L'assemblée générale de la section d'Hennebont de l'Association Nationale des A. C. de la Résistance s'est tenue le Dimanche 11 Janvier 1970, à Langroix en présence de 140 membres. Nous remarquons dans l'assistance la présence du Dr Thomas, Vice-Président du Conseil Général, Président d'honneur de l'A. N. A. C. R. départementale, Adjoint au Maire d'Inzinzac ; M. Le Calvé, qui représentait M. Crépeau, Maire d'Hennebont ; M. Pierre Le Touze, représentant ; M. Cadic, Président de l'U.N.C. ; M. Jean Tual, Président de la Section et M. Toussaint Le Garff, le Secrétaire, qui présenta le compte rendu moral de l'année 1969.

M. Le Garff, au cours de son exposé, insista une fois de plus sur la nécessité de l'union entre tous les Anciens Résistants et rappela l'article I des statuts de l'Association Nationale : « L'A.N.A.C.R. rassemble sans faire de distinctions, politiques, philosophiques ou religieuses tous ceux qui ont appartenu pendant l'occupation aux organisations de résistance, intérieure ou extérieure, F.F.I., F.F.C. R.I.F. F.F.L., Réfractaires ou C.N.R., aux comités de Libération, les familles des héros et martyrs de la Résistance, les personnes isolées ayant accompli tout acte qualifié de résistance »

Pour M. Le Garff, l'année

écoulée a été marquée par deux événements importants :

1<sup>o</sup> — La remise le 14 Juillet, dans les Salons de la Mairie, de 57 décorations à des membres de la section ;

2<sup>o</sup> — L'organisation de l'Exposition du musée itinérant de la Résistance qui s'est tenue à Hennebont, du 8 au 16 Novembre, et qui a attiré 6.896 visiteurs, ce qui constitue une réussite exceptionnelle.

Avant de terminer son compte rendu M. Le Garff exprima le vœu d'obtenir dans le futur musée de la Porte Bro-Hérec, une petite place qui rappellerait au public le lourd tribut que notre ville a payé à la Résistance.

Avant de prendre place pour le fraternel banquet qui était servi Salle Sayec, il restait à renouveler le bureau dont nous rappelons la composition :

Président d'Honneur : Dr Thomas.

Président : M. Jean Tual.

Secrétaire : M. Toussaint Le Garff.

Secrétaire-Adjoint : M. Albert Le Gall.

Trésorier : M. Ferdinand Ollier.

Porte-drapeau : M. Joseph Evano ;

Adjoints : MM. Joseph Nicolas et Roger Hillion.

## Radiola

### TÉLÉ-MÉNAGER

### Etablissements Francis TARDY

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

## A l'occasion du 25<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération l'A.N.A.C.R. espère bien obtenir un 8 Mai férié



Lieutenant-Colonel Louis MOREL,  
Co-Président de la Section  
de Lorient - Lanester

La Section de Lorient-Lanester de l'A. N. A. C. R. tenait le Dimanche 18 Janvier 1970, Cité des Œuvres Sociales, son assemblée générale annuelle.

Comme il n'avait pas été adressé (par économie) de convocations individuelles, les adhérents étaient peu nombreux à suivre les débats. La section groupe pourtant 320 anciens résistants dans notre ville. Le Colonel Morel qui présidait la séance, assisté de M. Le Hyaric, fit toutefois remarquer que ce nombre était faible pour Lorient-



Désiré JAFFRE  
Co-Président de la Section  
de Lorient - Lanester

Lanester alors que l'A.N.A.C.R. est la seule association d'anciens Résistants.

Nous avons signalé à plusieurs reprises les revendications essentielles de cette association. Il s'agit avant tout d'obtenir la levée de toutes les forclusions et la reconnaissance des droits des Anciens Résistants, notamment en matière de pensions d'invalidité.

« C'est beau devait déclarer M. Le Hyaric, de parler de la Résistance devant les Monuments aux Morts, mais il s'agit encore de reconnaître les droits des vivants. Nous réclamons par devoir ; c'est être fidèles aux idéaux de la Résistance et respecter nos morts ».

Le Colonel Morel souhaite que l'effort entrepris pour établir une liste exhaustive des anciens Résistants, ainsi que les dates d'incorporations de ces derniers soit poursuivi.

Sur 19 bataillons qui ont combattu dans la poche de Lorient (12 du Morbihan — 4 des Côtes-du-Nord et 3 du Finistère), un fichier est établi pour trois d'entre eux seulement. Il est regrettable en effet que de nombreuses unités aient été dissoutes sans laisser d'archives.



Roger LE HYARIC,  
alias Commandant PIERRE  
Co-Président Départemental

### LE 8 MAI JOUR FERIE

Le 8 Mai, jour férié, c'est enfin le souhait le plus cher des anciens résistants. Une action est entreprise auprès des parlementaires pour qu'un projet de loi soit déposé en ce sens.

La section de l'A.N.A.C.R. propose que Lorient montre l'exemple en fêtant à cette date le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa libération. Un 8 Mai férié dans notre ville serait un atout de plus pour plaider cette cause : « Tous les Combattants de 39-45, déclara le Colonel Morel, méritent bien une journée de recueillement ».

## La Réunion des Anciens Résistants du Canton de Rohan, avec la participation d'Albert LE PRIOL et de Roger GUILLEMOT



L'assemblée générale de la Section de Rohan - Bréhan-Loudéac, de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, s'est tenue le Dimanche 18 Janvier, chez M. Morel, à Bréhan-Loudéac, en présence de MM. Albert Le Priol, Secrétaire Général départemental et Roger Guillemot, Trésorier général. 25 Résistants avaient répondu à l'appel de leur organisation.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de M. Pierre Josselin, récemment décédé, M. Victor Rigole, Secrétaire de la Section, présenta le rapport d'activité où apparaît une progression constante des effectifs qui sont passés de 24 en 1968 à 34 en 1969, et qui arriveront à 50 en 1970, année du 25<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la Résistance sur le nazisme.

M. Célestin Jégo traita ensuite de la trésorerie de la Section et invita tous les camarades au bal organisé le soir même par la section locale. Il excusa le porte-drapeau et quelques membres de l'Association qui

ont été désignés pour la représenter à la cérémonie de la remise du drapeau aux Anciens Combattants d'A.F.N. de Saint-Samson. Puis il fut procédé à la remise des cartes pour 1970.

M. Le Priol, au nom du bureau départemental félicita les responsables locaux pour le travail accompli dans le canton de Rohan et pour l'aide qu'ils ont apportée au bureau départemental. Il constata avec plaisir que de nombreux adhérents ont reçu la Carte du Combattant et la Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 grâce à l'union réalisée et aussi à l'action de l'Association départementale.

M. Roger Guillemot remercia les responsables locaux pour le don de 500 francs versé en 1969 et qui permit à la trésorerie départementale de boucler son budget.

Les Anciens Résistants du Canton de Rohan lancent un appel à leurs camarades encore inorganisés. Les adhésions sont reçues par les responsables, MM. Célestin Jégo et Victor Rigole, ainsi que par le Président de la Section, M. Vincent Guillo, Maire de Crédin.

FER — MER — ROUTE

**DEMEAGEMENTS  
LE CAVIL & C<sup>ie</sup>**

20, Rue Charles-Baudelaire  
**LANESTER**

Téléphone : (97) 64-14-14

Visites et Devis

gratuit sans engagement

# PRIMODIC

VAINQUEUR A L'INDICE DES PRIX ...

PRIMODIC DEFEND

VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

SUPER-MARCHE PRIMODIC, PONTIVY

TEL. 4-54

## LANGUIDIC

## Réunion de la Section de l'A.N.A.C.R.

La Section de Languidic de l'A.N.A.C.R. s'est réunie sous la présidence de M. Albert LE PRIOL, Secrétaire Général Conseiller Juridique du Comité Départemental, Président de la Section des Réfractaires de l'Arsenal.

En prenant la parole, le Secrétaire de la Section mit l'accent sur la bonne santé de la jeune section de Languidic ; en effet 12 cartes de Combattants, dont une carte C.V.R., ont été délivrées grâce à l'intervention de l'A.N.A.C.R.

A l'unanimité, l'assemblée a désapprouvé le rejet de la demande de subvention déposée en bonne et due forme à la mairie le 6-2-69. N'ayant pas eu de réponse à cette demande le 9 Août, une nouvelle demande a été déposée avec un nouveau dépôt de statuts, formation du bureau et numéro de C.C.P.

« La section est d'autant plus surprise, dit le Secrétaire, que des subventions ont été accordées à d'autres associations patriotiques, l'action de la Résistance a pourtant été déterminante dans la libération du sol national. Nous nous demandons le pourquoi de ce rejet ».

M. Albert LE PRIOL a ensuite donné les renseignements aux réfractaires qui ont bien voulu répondre à l'appel du Comité organisateur. Ne pas confondre dit-il, réfractaires, qui ont dû

abandonner leur emploi et vivre en marge des troupes d'occupation, et les S.T.O. qui eux ont bénéficié d'un pécule à leur rapatriement.

En ce qui concerne l'apolitisme de l'association, à la demande d'un nouvel adhérent, le Secrétaire général a donné lecture de la formation des bureaux nationaux et départementaux ainsi que du bureau local.

Etant donné le succès remporté par les expositions organisées à Lanester et à Hennebont 7.000 entrées dans cette dernière ville, M. A. LE PRIOL a émis le vœu qu'une seconde manifestation de ce genre soit organisée dans tous les cantons du département, ce qui ferait revivre l'action de la Résistance.

Une permanence ayant été décidée sur le plan local, tous les camarades pouvant prétendre au titre de Résistant peuvent se renseigner auprès de M. Armand TOLEDO, Secrétaire de la Section.

Une nouvelle réunion ayant été demandée, la date en sera décidée ultérieurement.

**AVIS AUX MEMBRES DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL**

**Réunion Dimanche 8 Mars, à Ploërdut**

**L'OFFICE NATIONAL DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE**

communiqué :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que des dispositions récentes permettent aux orphelins de guerre majeurs titulaires de la pension en vertu de l'article L 57 du code des pensions, dont le taux d'incapacité atteint au moins 80 %, de bénéficier d'avantages de l'aide sociale.

Le cumul de la pension d'orphelin majeur est, en effet, autorisé désormais avec la majoration spéciale pour l'aide constante d'une tierce personne et avec l'allocation de compensation aux grands infirmes travailleurs.

Compte tenu de l'amélioration certaine que cette mesure peut apporter à la situation matérielle des orphelins de guerre concernés, je vous saurais gré de me signaler ceux qui, à votre connaissance, vous paraîtraient susceptibles d'en bénéficier afin que, le cas échéant, le service départe-

mental puisse les aider à constituer leur dossier en mairie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir donner à cette information la diffusion que vous estimerez nécessaire parmi les membres de votre association ; en vous remerciant du concours que, j'en suis convaincu, vous m'apporterez en l'occurrence, je vous renouvelle, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Secrétaire Général

Chef du Service départemental,

R. DEGUEURCE.

**L'EXPOSITION  
DE LA RESISTANCE**

**Une lettre d'un écolier  
d'Hennebont**

**De la part de tous les élèves  
de la classe 5<sup>me</sup> 1 du C.E.S.  
Paul-Langevin.**

Nous vous remercions de l'accueil que vous nous avez réservé et des multiples explications que vous avez bien voulu nous donner.

Nous avons compris que la guerre n'est pas un amusement mais quelque chose de désastreux. Nous avons aussi découvert le visage odieux du fascisme.

Nous espérons sa disparition à jamais.

Nous souhaitons la réussite de votre musée.

13 Novembre 1969.

**magasin pilote**



**MEUBLES  
MOYSAN**  
ENSEMBLIER-DÉCORATEUR  
PLACE JULES-FERRY - LORIENT - TÉL. 64.23.91

**MOBILIER  
DE FRANCE**

**MOTOBÉCANE**



CONCESSIONNAIRE :

**Marcel LE FUR**

83, Rue Jean-Jaurès

**L A N E S T E R**

Tél. 64.29.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

**POUR VOS IMPRIMES**

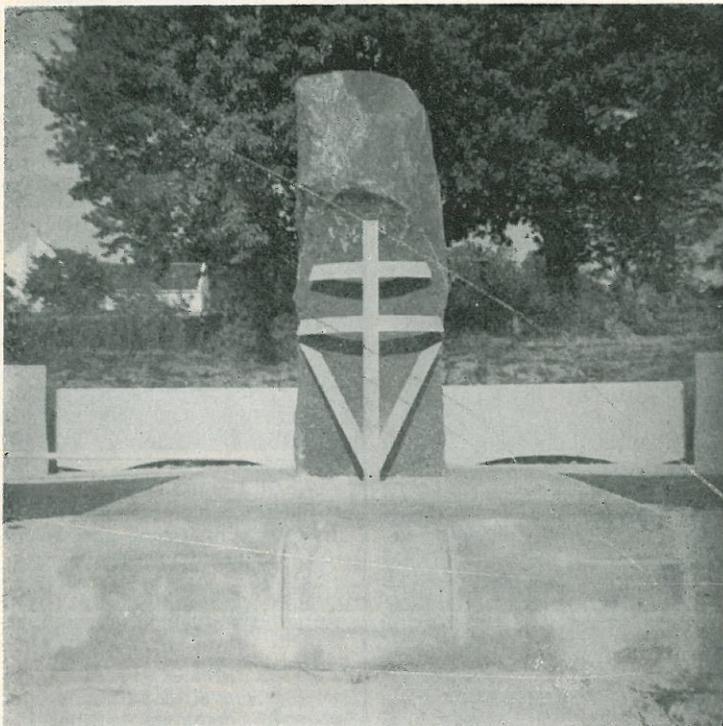
adressez-vous à

**LA LIBERTÉ**  
*du Morbihan*  
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

**LORIENT**

Tél. 64.10.18

## M. PENEL, Préfet du Morbihan a inauguré à Pont-Min le Monument à la mémoire des 86 Résistants tombés sous l'occupation allemande



Malgré un brouillard très épais et un temps très frais, de nombreux Gourinois s'étaient rassemblés hier matin, Place Stenfort, pour accueillir M. Péné, Préfet du Morbihan et M. Audebert, Sous-Préfet de Pontivy, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des 86 résistants victimes de l'occupation allemande.

Après avoir déposé une gerbe au Monument aux Morts et observé une minute de silence à la mémoire des Combattants tombés au champ d'honneur, les personnalités accompagnaient M. Péné jusqu'au monument de Pont-Min où devait avoir lieu la cérémonie.

Les drapeaux d'une trentaine d'Associations d'Anciens Combattants formaient un cercle autour de la stèle voilée tandis que les honneurs étaient rendus par un détachement en armes et un clairon de l'Ecole des Fusiliers-Marins. A la sonnerie « aux champs », M. le Préfet du Morbihan dévoilait la stèle de granit dressée au milieu d'une magnifique pelouse, tandis qu'une ancienne Résistante faisait l'appel des noms des 86 « morts pour la France » gravés de part et d'autre du monument. Le clairon faisait retentir la sonnerie « aux Morts » avant que ne fut jouée « La Marseil-

laise » diffusée par haut-parleurs.

M. le Chanoine Brohan, Vicaire Général, qui représentait l'évêque de Vannes, devait bénir ensuite le monument.

M. Le Hyaric, Président départemental de l'A.N.A.C.R., qui prit le premier la parole, remerciait tout d'abord les personnalités de leur présence et retraçait en quelques lignes cette époque cruelle et sanginaire avant de faire l'éloge de ces 86 héros « qui n'hésitèrent pas à se sacrifier pour la libération de notre Bretagne ».

M. Péné, Préfet du Morbihan, souligna dans son allocution « le rôle important joué par les jeunes résistants bretons dans ce dramatique combat pour notre liberté, allant même jusqu'à offrir leur vie pour préserver cet idéal de l'humanité ».

« Le chant des Partisans » clôturait cette émouvante cérémonie à laquelle avait assisté un public très nombreux venu de Gourin et des localités environnantes.

Un Vin d'Honneur devait être ensuite servi dans une salle de la Mairie.

### LES PERSONNALLITES

Outre M. Péné, Préfet du Morbihan et M. Audebert, Sous-Préfet de Pontivy, on remarquait

## Le Général de SAINT-HELIER et le Capitaine de Vaisseau Philippe de GAULLE étaient le 11 Janvier, à Sainte-Anne-d'Auray où les F.F.L. du Morbihan tenaient leur Assemblée Annuelle

Les vétérans des Forces Françaises Libres dont le Président départemental est le général de Kersauson, Maire de La Trinité-sur-Mer, ont tenu leur assemblée annuelle le dimanche matin 11 Janvier, dans une salle de la « Boule d'Or » à Sainte-Anne-d'Auray.

Elle a été précédée d'une messe qui a été célébrée par M. le Chanoine Morio, Directeur des Pèlerinages diocésains. Un communiqué avait fait prévoir qu'elle aurait eu lieu dans la crypte du Mémorial. Mais ce monument n'est pas actuellement en état de recevoir, en raison des réparations urgentes qu'il exige. La messe fut donc célébrée dans la chapelle du Séminaire.

On a pu voir au premier rang de l'assistance, à côté du général de Kersauson, le général de Saint-Hélier, commandant la 3<sup>e</sup> Région Militaire ; le capitaine de vaisseau Philippe de Gaulle, commandant l'Aéronautique de la 2<sup>e</sup> Région Maritime ; le capitaine de vaisseau de Cazanove, commandant l'Ecole Navale ; le colonel Morel, de l'A.N.A.C.R.

Signalons d'autre part le colonel Caro des Combattants Volontaires de la Résistance, le

colonel Noël, M. Le Garff, Président des F.F.L. de Lorient, M. Couédel, Président des F.F.L. de Vannes, M. Torremocha de Vannes et autres représentants de la 2<sup>e</sup> D.B., le Commandant Taton, Directeur du Port de Lorient, parmi une assistance (toute en civil) qui comptait un bon nombre d'anciens combattants des premières heures de la Résistance.

Dans le chœur, avaient pris place les drapeaux des sections F.F.L. de Groix et de Vannes, ainsi que les drapeaux des sections U.N.A.D.I.F. de Vannes et Lorient.

Après l'Evangile, M. le Chanoine Morio après avoir salué les autorités, avec une attention particulière pour le Commandant de Gaulle, exalta le souvenir du 18 Juin 1940 et celui de Juin 1944 marqué par l'affaire de Saint-Marcel. Puis il établit un parallèle entre le baptême de désir et le baptême de sang un thème sur lequel des images venaient toutes seules.

La réunion tenue à la Boule d'Or a été une occasion de rencontres et d'évocation de souvenirs. Elle a été suivie d'un repas en commun.

## Hubert BRISSON

Agent Général

des Compagnies Françaises d'Assurances l'AIGLE

34, Rue Carnot - LORIENT

Tél. 64.27.71

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
TRANSPORTS - RISQUES DIVERS**

M. Paul Ihuel, député du Morbihan ; Le Vice-Amiral Daille, commandant la Marine à Lorient M. Christien, Conseiller Général, Maire de Plouray ; M. Le Gal, Maire de Gourin ; M. Le Hyaric, Président départemental de l'A.N.A.C.R. ; le Colonel Devic, commandant le Groupement de gendarmerie du Morbihan ; MM. Le Priol et Landay, secrétaires départementaux de l'A.N.A.C.R. ; M. Le Cabellec, Maire

de Plouay ; M. Tanguy, Maire du Saint ; M. Minou, Maire de Langonnet ; M. Le Bris, Maire de Roudouallec ; M. Le Bec, Maire de Ploërdut ; M. Catherine, Maire de Guiscriff ; M. Lollier, Maire de Spézet ; M. Manach, Maire de Saint-Hernin ; M. Barazer, Maire de Motreff ; de nombreux anciens résistants et combattants de la région de GOURIN.

# DISTINCTIONS

## Roqué CARRION



Nous apprenons avec plaisir que, par décision n° 2989 en date du 28 Août dernier, notre ami Roqué CARRION a obtenu le droit au port de la Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945.

Roqué CARRION, Membre du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R., est une personnalité notoirement connue pour son action dans la Résistance morbihannaise, sous le nom de Commandant ICARE.

Officier de l'aviation espagnole, il fut contraint à quitter son pays natal en 1939 et vint, en France comme réfugié politique.

Il s'engagea dans la Résistance à Lorient, au Front National, en 1942, et gravit tous les échelons avant de devenir Commandant du 2<sup>e</sup> Bataillon F.T.P.F. du Morbihan, qui fut formé dans les régions de Guisriff, Scaër, Gourin, Le Faouët, Plouray et Rostrenen. Ce bataillon chevauchait donc sur trois départements.

Il continua à servir dans l'Armée régulière française, quoi qu'étant de nationalité espagnole, après la libération du Morbihan, le 10 Août 1944, et fut nommé Commandant du XI<sup>e</sup> Bataillon F.F.I., formé en majorité des anciens du 2<sup>e</sup> bataillon F.T.P.F. (cette unité prit le nom de bataillon KOENING).

Engagé dans l'Armée française pour la durée de la guerre, il continua à servir à l'Etat-Major après la dissolution de son unité.

« AMI ENTENDS-TU », le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. et ses anciens soldats lui adressent leurs sincères félicitations pour cette distinction méritée.

## Pierre LE PALLEC



Notre camarade Pierre LE PALLEC, du Rendez-vous des Pêcheurs, à Pont-Augan en Baud vient d'obtenir la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance et la Carte du Combattant pour des services accomplis au titre du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P.F. du Morbihan.

« AMI ENTENDS-TU » et le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. lui adressent leurs félicitations.

\*\*

## Pierre YHUEL



Notre Camarade Pierre YHUEL né le 29 Août 1920 vient d'obtenir la carte d'INTERNE RESISTANT et maintenant peut prétendre à la carte de COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE grâce à l'action de notre Association.

Motif de sa distinction :

Il fut surpris le 15 Novembre 1940 par les Allemands alors qu'il était occupé à changer les

poteaux indicateurs de direction au carrefour de la Maison Rouge en Hennebont. Arrêté il fut condamné à six mois de prison plus les deux mois qu'il fit en prévention. Après avoir purgé sa peine il revient à Hennebont où il continue son action de Résistance au 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P.F. puis après la Libération il s'engagea à la 19<sup>me</sup> D. I.

A ses deux amis, le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. et la Rédaction « d'AMI ENTENDS-TU » adressent leurs félicitations.

\*\*

## Mathurin TANGUY



Notre camarade Mathurin TANGUY, né le 2 Janvier 1905 vient d'obtenir la carte d'INTERNE RESISTANT et la carte de COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE grâce à l'action de notre A.N.A.C.R.

Motif de ces distinctions :

Militaire de la 1<sup>re</sup> Compagnie du 5<sup>me</sup> Bataillon du 265<sup>me</sup> R.I. il fut fait prisonnier à Calais, le 25 Mai 1940 et conduit en Allemagne au Stalag III A.

Il s'évada alors qu'il se trouvait au Stalag X C Kommando 250 à Spréda-Langforden le 10 Mai 1942. Il fut repris le 3 Juin 1942 et transféré à Rawa-Ruska.

## FOI ET PATRIOTISME

Durant l'occupation, la présence dans un train, se dirigeant vers la Capitale, d'un membre important de la Résistance, fut signalée à la Gestapo avec le N° du wagon et du compartiment.

Effectivement le résistant y était en compagnie d'un prêtre. A un arrêt de gare la Gestapo intervint ; mais le résistant se sachant traqué était sur ses gardes. Voyant les nazis se diriger vers le wagon il se sentit perdu. Le prêtre ayant discerné son comportement lui dit :

— Mon fils, si je puis vous être utile en quoi que ce soit, dites-le moi.

— Mon père, dit celui-ci, inutile de rien vous cacher, mais il n'y a pas grand chose à faire et de plus j'ai un revolver sur moi.

— Si. Donnez-moi votre arme et quittez ce compartiment. S'ils ne vous connaissent pas de vue vous pouvez leur échapper.

Ainsi fut fait. Les nazis vinrent directement au compartiment et ne trouvèrent que l'ecclésiastique.

— N'y avait-il personne avec vous ? demanda le chef des suppôts d'Hitler, pistolet au poing.

Ne voulant pas trahir sa foi, en mentant, le prêtre eut recours aux métaphores :

— On est jamais seul mon fils quand on croit en Dieu.

Désarçonné par cette réponse la brute continue pour ne pas perdre contenance :

— N'avez vous rien sur vous ?

— Si, mon fils, une arme.

— Was ? aboya l'allemand

— Une arme, mon fils, le recours à la prière quand tout essai de compréhension a échoué.

Et l'homme de Dieu sortit son bréviaire de dessous sa soutane.

— Ach so je vois dit l'officier hitlérien en souriant. Excusez nous mon père.

— Que la paix soit APRES vous mon fils, dit le prêtre, comme il quittait le compartiment.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

**HOTEL DE LA VALLÉE**

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT

TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

## Mort de Marcel MUGNIER

qui fut le Chef Interrégional des F.T.P.F. en Bretagne



C'est avec une profonde tristesse que le Bureau Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a appris le décès, après une longue et cruelle maladie, du Résistant exemplaire que fut Marcel MUGNIER.

Marcel MUGNIER, né le 15 Octobre 1906, à Le Creusot avait participé, dès Juillet 1940 à la création des premiers noyaux de résistance dans les entreprises et localités de la Région Ouest de Paris.

D'octobre 1940 à Septembre 1941 il est dans le secteur de Nanterre où il forme le premier groupe de l'O.S. puis jette les bases de l'union des résistants en un vaste mouvement qui sera le Front National.

Activement recherché dans le secteur de Nanterre, il est contraint à fuir pour ne pas être arrêté. Il se rendra à Saint-Ouen où il continuera la lutte contre l'occupant.

En Février 1942, sa tête étant mise à prix, il doit quitter la région parisienne pour l'Yonne.

En 1943, blessé au genou gauche, il est arrêté par les allemands mais il réussit à s'évader et reprend la lutte comme chef interrégional en Bretagne.

Il est ensuite nommé chef interrégional du Sud-Ouest.

A la Libération, Marcel MUGNIER devient Secrétaire Général Adjoint du Front National.

Après la guerre il est nommé liquidateur national pour les mouvements de Résistance, O.S. Front National et F.T.P.F.

Marcel MUGNIER était membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R.

A sa famille, à ses nombreux amis, « AMI ENTENDS-TU » présente ses sincères condoléances.

# NÉCROLOGIE

## François COUZIC

Ancien Officier liquidateur du 5<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. du Morbihan



Né le 9 Mai 1920, à Keryado, Francis COUZIC s'engagea dans la Résistance le 15 Mars 1942, au Mouvement Front-National. Responsable d'un groupe franc à Keryado, il participa à de nombreuses missions de renseignements, à la distribution de tracts et de journaux clandestins qui appelaient la population à la résistance contre l'occupant, à de nombreux sabotages, notamment sur les compresseurs dans une usine à Keryado.

A la suite de la destruction de Lorient en Janvier 1943, il sert comme agent de liaison entre les différents groupes du Front-National animés par des lorientais contraints à quitter leur ville ; pour circuler sans éveiller les soupçons de l'occupant et des miliciens, il achète du poisson à Doëlan en Clohars-Carnoët qu'il transporte sur sa bicyclette et qu'il revend pour subvenir aux besoins de sa famille. Le réseau des agents de liaison avec la France Libre grâce à un pêcheur de Doëlan. Lors du débarquement de Normandie il rejoint le 1<sup>er</sup> bataillon F.T.P.F. du Morbihan.

Il est titulaire d'une citation à l'ordre de la Division.

« Résistant de la première heure, a manifesté pendant toute l'occupation un mépris de l'Allemand et une lutte incessante. Après 2 échecs de passage en Angleterre, il entre au maquis au début de l'année 1944, nommé chef de troupe de l'infirmerie du Bataillon il réussit à abattre un agent motocycliste allemand qui assurait la liaison des forces allemandes qui en-

cerclaient l'infirmerie le 24 Juillet 1944, par les renseignements qu'il possédait, il réussit à décrocher sans perte.

« Avec sa section il fit prisonnier un groupe de 18 Allemands à Landévant, puis un autre de 16 à Landaul pendant l'insurrection libératrice ».

L'A.N.A.C.R. a rendu un ultime hommage à ce héros de la Résistance, décédé à l'Hôpital Laënnec à Nantes, à la suite d'une opération à cœur ouvert. Il a été inhumé au cimetière de Keryado, le Vendredi 30 Janvier en présence de nombreux amis et des drapeaux du Comité du Morbihan et de la section locale de l'A.N.A.C.R. Georges LANDAY au nom du Bureau Départemental rappela le brillant passé du défunt et donna lecture de sa citation. Outre Georges LANDAY, l'A.N.A.C.R. était représentée par le Colonel MOREN Désiré JAFFRE, LE PRIOL, PODVIN, GUILLEMOT Roger, et la F.D.I.R.P. par Raymond QUEUDET.

A sa famille, à ses anciens soldats, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

## Jean HASCOAT

doyen des Déportés de Buchenwald n'est plus

Jean HASCOAT, Ancien Combattant de 14-18, doyen des Déportés de BUCHENWALD s'est éteint le 25 Mars à l'âge de 80 ans, à Lorient, où il habitait Cours de Chazelles.

Nombre d'entre nous aimait à bavarder avec ce patriote exemplaire, revenu physiquement diminué des camps de la mort, mais toujours moralement optimiste.

La dernière fois que nous le vîmes parmi nous avec sa famille, ce fut à la cérémonie de Juin 1968 à la Citadelle de Port-Louis, où il était venu rendre un fervent hommage à

son fils, martyr de la Résistance.

Une profonde émotion nous étreint lorsque nous évoquons la figure de Jean HASCOAT, re-traité de la S.N.C.F. que nous avons salué une ultime fois le 28 Mars à la Chapelle de Bodélio avant que sa dépouille gagne le cimetière de Quimperlé.

Nous adressons à sa famille patriote le témoignage de notre vive sympathie.

## Alexandre CORNOU

Agent de renseignements du Front National Ancien Chef de Groupe F.T.P.F.



Né le 17 Janvier 1903, à Quimperlé, il entra à l'Arsenal de Lorient comme apprenti ajusteur puis suivit l'école technique. Lors de l'invasion allemande il était agent technique chef de l'atelier d'ajustage de l'Artillerie Navale.

Il s'engagea très tôt dans la Résistance et fut très actif. Ses renseignements sur les armes allemandes furent très utiles.

Blessé dans un accident de la circulation, il est décédé le Lundi 2 Février.

Ses obsèques ont eu lieu le Mercredi 4 Février 1970, au cimetière de Kerentrech en présence de sa famille, de nombreux amis, du drapeau de la section de Lorient de l'A.N.A.C.R., du Colonel MOREL Président, entouré des membres du Bureau.

A sa famille, à ses nombreux amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entends-tu » renouvellent leurs condoléances.

## MODALITÉS ET TARIFS DE PUBLICITÉ

pour insertion dans le Journal "AMI ENTENDS-TU"

Format	Prix pour une insertion au cours de l'année	Prix pour 4 insertions dans l'année
1/16 <sup>e</sup> de page	55	200
1/8 de page	100	350
1/4 de page	175	500
1/2 de page	250	800

## Nos Œuvres Sociales

# La Maison de Repos et de Convalescence « DELESTRAINT-FABIEN »

## DOMAINE DE FERRIE A PENNE D'AGENAIS

### SON ORIGINE

Le Domaine de Ferrié fut acheté à la Libération par les œuvres sociales de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance pour être utilisé comme Centre de Repos pour les Résistants blessés et malades.

Devenu par la suite Maison de Repos et de Convalescence Delestraint-Fabien, agréé par l'aide médicale, le Ministère des Anciens Combattants, la Sécurité Sociale, le domaine a bénéficié d'importantes améliorations.

Située au centre d'une propriété de 18 ha, comprenant parc, jardin, futaie, bordée d'une rivière poissonneuse, cette belle demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle bénéficie de tout le confort moderne : chauffage central, eau chaude, dans toutes les pièces, installations sanitaires — douches et bains — spécialement aménagées.

### L'INSTALLATION MEDICALE

Comprend la pharmacie, la salle de consultations, la salle de soins et massages, un laboratoire de radiographie complet.

Un médecin-chef, un médecin interne, une infirmière diplômée d'Etat, suivent attentivement l'évolution de la convalescence, les régimes et les traitements prescrits en accord avec le médecin traitant.

Spécialement destiné aux Anciens Combattants et aux Travailleurs, le Centre s'est attaché à créer une atmosphère de bonne entente, de camaraderie simple et sans contrainte qui permet un climat de détente morale indispensable à un bon repos.

Bibliothèque, discothèque, salle de jeux, radio, télévision, salle de billard, s'ajoutent aux loisirs de plein air que constituent les jeux de boules, la pêche, les promenades, le solarium.

### LE SERVICE SOCIAL

est à la disposition des convalescents pour les conseiller dans leurs démarches, et le service juridique de l'A.N.A.C.R. en liaison avec les pouvoirs publics, et les Offices d'Anciens Combattants, est au service des Anciens Combattants et Résistants.

Le Centre DELESTRAINT-FABIEN se trouve au cœur de l'Agenais, à 27 kms d'Agen et 8 kms de la cité historique de Villeneuve-sur-Lot.

Le Village de Penne qui domine le château de Ferrié est une vieille cité, centre touristique que surmontent la Basilique de Peyragude et la Tour d'Alaric.

Les promeneurs y découvrent à leurs pieds, toutes les beautés de la Vallée du Lot.

Le climat sédatif s'ajoute au soleil du midi pour créer les conditions les meilleures pour la convalescence et le repos.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le Centre de Repos et de Convalescence DELESTRAINT-FABIEN est ouvert aux non-contagieux :

— Bénéficiaires des Soins Gratuits « article L 115 » munis d'une prise en charge délivrée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ;

— Assurés sociaux et ayants-droit d'assurés sociaux du sexe masculin âgés de 18 à 70 ans, ayant une prise en charge délivrée par leur Caisse de Sécurité Sociale ;

— Ressortissants de l'aide médicale gratuite, et autres organismes de prise en charge.

### PIECES A FOURNIR POUR L'ADMISSION

Certificat de non contagion et exposé complet de la maladie, rédigé par le médecin traitant.

### LES DEMANDES D'ADMISSION

doivent être adressées à :

Monsieur le Directeur  
du Centre de Convalescence Delestraint-Fabien  
Château de Ferrié  
PENNE-D'AGENAIS (Lot-et-Garonne)  
Téléphone : 9 à PENNE

Anciens Résistants,  
Anciens Combattants,

Pour connaître les avantages particuliers consentis aux Résistants et Anciens Combattants, s'adresser au Service Social de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, 16, Rue des Jeûneurs — PARIS 2<sup>e</sup> — Tél. : GUT 36-70

### PAVILLON DE SEJOUR

Situé sur un emplacement choisi du domaine de Ferrié, le Pavillon de Séjour de l'Amicale Nationale des Aveugles, Mutilés et Invalides de la Résistance est indépendant du Centre. Il comprend 6 chambres à 2 lits et 2 salles de séjour, spécialement installées pour les Invalides avec tout le confort.

Il est destiné par priorité aux Aveugles et Invalides de la Résistance membres de l'A.N.A.M.I.R. et dans la mesure des places disponibles aux adhérents de l'A.N.A.C.R. et leurs familles. Ouvert toute l'année, le Pavillon de Séjour est un lieu idéal pour les vacances et le repos à des conditions qui le mettent à portée des revenus les plus modestes.

Pour tous renseignements s'adresser soit à l'Amicale Nationale des Aveugles, des Mutilés et Invalides de la Résistance, 16, Rue des Jeûneurs — PARIS 2<sup>e</sup>, soit à M. le Directeur du Centre de Convalescence.

Il est recommandé de s'inscrire à l'avance.

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

**R. POULEAU**  
76, Boulevard Léon-Blum - LORIENT

**DECORATION  
PAPIERS PEINTS  
PEINTURE  
VITRERIE**

# M. TANGUY-PRIGENT

Ancien Ministre, est décédé à Morlaix

MORLAIX. — M. François Tanguy-Prigent, Conseiller Général du Canton de Lanmeur, Maire de Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), ancien Ministre, est décédé après une longue maladie qui avait nécessité son hospitalisation à Morlaix.

Né le 11 Octobre 1909, à Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), il avait été mobilisé pendant la deuxième guerre mondiale comme sous-lieutenant et participa à des engagements dans les Ardennes et dans la Marne. Blessé, il fut décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre avec palme.

Arrêté par les Allemands, il fut emprisonné à Morlaix mais réussit à s'enfuir et à gagner le maquis et à rejoindre le groupe « Libération Nord ».

Elu député en 1936 (plus jeune parlementaire français puisqu'il n'avait que 27 ans) et constamment réélu jusqu'en 1958, il a fait partie des 80 parlementaires qui refusèrent leur confiance au gouvernement du Maréchal Pétain, le 10 Juillet 1940.

Après la guerre il fut nommé Ministre de l'Agriculture par le

Général de Gaulle et le resta du 4 Septembre 1944 au 27 Octobre 1947. Il fut ensuite Ministre des Anciens Combattants de 1956 à 1957.

Il fut Conseiller Général du Canton de Lanmeur sans interruption depuis le 7 Octobre 1934. Il a été Vice-Président de la F.A.O. (Organisation mondiale contre la faim) et, pendant deux ans, député européen à l'Assemblée de Strasbourg.

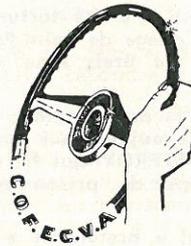
Il était Membre du Comité Politique National du P.S.U. et, auparavant, avait fait partie du Comité Directeur de la S.F.I.O. mais, pour manifester son désaccord, il avait démissionné du Comité S.F.I.O. tout en conservant sa carte de membre du parti jusqu'à son passage au P.S.U.

Il était Directeur-Gérant du « Socialiste », hebdomadaire P.S.U. du Finistère.

M. TANGUY-PRIGENT était Membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R.

A sa famille, à ses nombreux amis, « AMI ENTENDS-TU » présente ses sincères condoléances.

## Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

**56 - LORIENT**

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

## Bulletin d'Abonnement à « AMI ENTENDS-TU »

Abonnement simple — 4 numéros en 1970 au prix de 5,00 F.

M .....

Prénom .....

Adresse .....

souscrit un abonnement d'un an à « Ami Entens-tu »

— par versement à l'A.N.A.C.R. C. C. P. 1472.98 Rennes

— ou près Secrétaires de sections locales

# TERRASSEMENTS & MANUTENTION

## TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Bulldozers — Nivelleuse — Compresseurs — Grues automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins de 24 et 50 tonnes

# E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

**LORIENT**

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

# La Résistance unie dénonce le F. L. B.

Le récit suivant est extrait des souvenirs d'un ancien résistant de Morlaix, Guy PERON, publiés en 1946 sous le titre : « Un Cross sous la mitraille » (Editeur RIOU-REUZE à Rennes).

Guy PERON relate notamment comment il a été torturé en Juillet 1944 par un ancien condisciple du Collège de Saint-Pol-de-Léon, Hervé BOTROS, de Lanmeur, devenu « Breiz Atao » et serviteur des nazis : délateur, tortionnaire.

La scène décrite se passe à Lézingar près de Locquirec, dans une salle à manger, chez un individu encore aujourd'hui notoirement connu comme autonomiste : André GEFFROY qui fit de la propagande pour le P.N.B. dans les camps de prisonniers en Allemagne.

Voici à l'œuvre l'un de ces traîtres qui « bretonnait » sous l'uniforme allemand.

## Le traître BOTROS : un P. N. B.

BOTROS frappe en criant : « Avoue que tu fais partie de la Résistance. Les coups pleuvent sur le dos, les fesses et les jambes. Je hurle de douleur et quand il s'arrête, je m'écrie : « C'est par jalousie que mon camarade m'a dénoncé. Il devait avoir des raisons personnelles que j'ignore de m'en vouloir et en m'accusant il espérait me voir disparaître ». Je ne pense pas ces paroles, mais il me faut à tout prix fournir des explications. BOTROS, n'attend d'ailleurs pas la fin de celles-ci. Les coups redoublent. Je l'entends parler de « carte de libération » librement signée. Je me tords comme un ver. Il frappe tellement fort que j'ai l'impression que les os de la colonne vertébrale vont craquer.

KOENIG, d'un air apitoyé, me dit :

— Avouez, Monsieur PERON. Ils nous est très pénible d'avoir à employer de tels moyens.

Il est évident qu'ils ont toutes les preuves de mon affiliation à la Résistance. Inutile de continuer à nier. L'essentiel est de ne pas dénoncer les copains ; je n'engage ici que ma responsabilité. Je me décide soudainement à parler :

— Arrêtez, arrêtez. Oui, je reconnais que je fais partie de la Résistance. J'ai été engagé par le Docteur LEON dans le Mouvement « Libération », il y a quelques mois. Connaissant les opinions gaullistes de mon camarade Y.V., je l'y ai mis également. Je connais Marienne et je sais que depuis un certain temps, il s'occupait de résistance. Voilà, je vous ai tout dit, je ne sais plus rien. D'ailleurs mes occupations professionnelles ne m'ont jamais laissé suffisamment de temps pour m'occuper de toutes ces choses. Je commence mon travail à 9 heures pour finir à midi ; je le reprends à 14 heures et termine à 18 heures. Vous pouvez contrôler tous mes actes en dehors de cela, même mes sorties le dimanche. Vous constaterez qu'à part le sport et le théâtre, je n'ai pas d'autres occupations. Je n'ai jamais commis d'attentat. Je n'ai jamais eu d'attitude hostile vis-à-vis de l'armée allemande. Messieurs KOENIG et KELLER qui me connaissais de longue date reconnaîtront, s'ils sont loyaux, que je leur ai rendu de nombreux services. Le fait de leur avoir serré la main en public m'a valu d'être traité quelquefois de « collaborateur », ce dont je me suis jamais soucié d'ailleurs.

KOENIG répète immédiatement à PALMAN ce que je viens de dire. Quand il a terminé, mon bourreau reprend son nerf de bœuf :

— Tu est grand ami du Docteur LEON, tu lui as souvent rendu visite et tu lui téléphones régulièrement ; tu sais où il est caché en compagnie de MARIENNE. Ils sont dans les parages de Carhaix et tu connais l'endroit exact. Réponds ! Réponds « salaud » ! Je te garantis qu'avec moi tu parleras.

Les coups pleuvent à nouveau, drus. BOTROS est effrayant : les yeux brillent d'une lueur mauvaise, la sueur ruisselle de sa grosse figure poupine. J'ai l'impression d'avoir affaire à un monstre.

Tout en criant et en pleurant je lui dis que LEON est assez intelligent pour ne pas coucher plusieurs fois à la même place et qu'il ne m'avertit pas de son changement. Exténué, je pousse plusieurs cris perçants et perds connaissance. Cela dure quelques minutes. Quand je reviens à moi, BOTROS me pose immédiatement une autre question :

— Où se trouvent les dépôts d'armes et de munitions ?

— Je n'en sais rien et ne m'en suis jamais occupé.

Il continue à frapper en me demandant :

— Où se trouvent les postes émetteurs ?

Je ne réponds pas. Un de ses coups m'a cinglé la figure, m'a déchiré la lèvre et cassé deux dents. J'ai du sang plein la bouche. Je sens que le côté gauche de mon cou est enflé.

— Que faisais-tu au « Fumé », le jour de la réunion des chefs de la Résistance ?

— Je ne nie pas, j'y étais, mais c'est une simple coïncidence. J'allais chercher du pétrole chez la propriétaire et j'ignorais totalement qu'il eût réunion ce jour-là. Vous avez arrêté et torturé la patronne. Si elle vous a dit que j'étais ce jour-là chez elle, elle n'a pu prétendre que j'avais assisté à la réunion. Je vous jure que je dis la vérité.

KOENIG demeuré muet jusqu'alors, prend la parole :

— Ne jurez pas Monsieur PERON, vous êtes tous les mêmes. Vous jurez tous de n'avoir rien fait, ensuite vous parlez...

BOTROS me cite alors une quantité de noms d'hommes de MORLAIX et de la région et me demande si je les connais et s'ils font partie de la Résistance. Je sais que plusieurs en font partie : un rédacteur de la Manufacture, deux vétérinaires de Morlaix, GIL et EMILE (deux camarades de sport pour lesquels ils ont des photos). Il insiste particulièrement sur un certain BOB de Plougasnou. Je ne connais pas ce dernier et pour les autres il faut à tout prix ne rien dire. Les souffrances que j'endure sont pourtant atroces. N'importe ! BOTROS continue à frapper de toutes ses forces. En plus de la lèvre et du cou, j'ai les oreilles en sang.

— Je sais que tu es chef de bande, donne-moi le nom de tes hommes. Tu ne vas pas me raconter que tu n'avais qu'Y.V. dans ton groupe !

— Je jure que ce que je dis est vrai : nous n'étions que deux. Pourquoi mets-tu tant d'acharnement à me frapper ? C'est du beau pour un ancien copain, tu es une belle fripouille.

— Que veux-tu mon vieux, c'est mon métier. Toi, tu es dans un camp, moi, je suis dans l'autre et encore estime-toi heureux d'être tombé ici. Mon kommando n'est pas là en ce moment, mais si tu avais eu affaire à lui on t'aurait fait autre chose que cela et tu te serais mieux rendu compte de la façon dont nous traitons ceux qui se disent « patriotes ».

Sur ces paroles, il quitte la salle quelques instants. Je profite de son départ pour dire à KOENIG combien de procédé de faire torturer un Français par un autre Français est épouvantable. Je demande à l'officier de la Feldgendarmerie :

— Seriez-vous heureux d'être traité un jour de la même façon par un de vos amis allemands ?

BOTROS rentre. Je crache de mépris sur le tapis en le montrant. Il s'empare de nouveau de son nerf de bœuf, me bascule sur le côté gauche et me frappe à toute volée en s'écriant :

— Nous ne sommes pas pressés, nous avons le temps jusqu'à six heures ce soir.

Je ne sais si ces dernières paroles l'ont rendu fou furieux, mais il se met à me frapper entre les jambes en hurlant :

— Donne-moi le nom des résistants que tu connais.

Aucun son ne sort de ma gorge. Je pense à ces camarades que je suis allé solliciter et auxquels j'ai fait signer la petite carte jaune où ils jurent sur l'honneur de suivre le Général de Gaulle. Ma conscience m'interdit de citer les noms. Je les vois arrêtés, torturés, m'accusant de leurs souffrances. A deux reprises, je murmure faiblement : « Mon Dieu, mon Dieu ». A cette invocation, BOTROS répond par des coups plus violents :

— Nous ne sommes plus au collège de Saint-Pol pour écouter des histoires de curés.

KOENIG, lui aussi, prend la parole :

— Le Bon Dieu est en permission, il a autre chose à faire qu'à s'occuper de vous.

Les coups pleuvent toujours à la même cadence. Je me demande avec angoisse si je vais pouvoir tenir longtemps. Mon pantalon est plein de sang et en plusieurs endroits a pénétré dans les chairs. BOTROS continue avec le même acharnement. A un moment je hurle de douleur : plusieurs coups ont porté sur le bas-ventre ; Je souffre horriblement. Je montre mes poignets coupés

par les chaînes. L'officier fait signe qu'on me détache et comme BOTROS veut continuer à frapper, PALMAN donne l'ordre d'arrêter.

J'ai mille peines à déboutonner mon pantalon. « Ah ! les vaches ! Si je suis mutilé pour la vie et si je sors vivant de cette histoire, ils me la paieront cher ». KOENIG se penche au-dessus de moi, hoche la tête et parle en allemand à l'officier. Pleurant de douleur et de rage, je m'écrie : « Vous êtes plus barbares que les barbares ».

— Je vous jure, M. PERON, sur mon honneur de soldat, que nous n'avons pas voulu vous faire cela.

Je ne me rends pas très bien compte de l'heure. PALMAN, BOTROS et KOENIG sortent de la salle à manger. Je reste allongé sur le tapis, incapable de faire un mouvement. L'adjudant-chef qui tapait à la machine à écrire me garde. Je l'ai déjà rencontré au « Chaperon Rouge ». Il se penche sur moi et me demande si je ne souffre pas de trop.

— C'est très mauvais de faire partie d'une bande de terroristes et il n'est pas correct de frapper les Allemands dans le dos.

— Il n'est guère plus correct de torturer les gens comme vous le faites.

J'essaie de me redresser en m'accrochant à la table : le gardien me donne un coup de main. Je m'allonge ensuite sur le divan mais je ne puis rester dans cette position. Je me mets successivement sur le dos et sur le ventre, mais sans plus de succès. Je fais le tour de la pièce m'appuyant aux meubles, passe devant la glace et regarde : je suis effrayé de mon état, je me reconnais à peine, j'ai une mine d'assassin. Ma tête commence à bourdonner, mes jambes faiblissent. L'adjudant-chef arrive à point pour me recevoir dans ses bras au moment où je tombe. Il m'allonge sur le tapis et me tend un verre de calvados en disant : « Je vais demander pour vous un peu de café ».

Comme il ouvre la porte j'entends dans la pièce voisine une voix de femme et plusieurs voix d'enfants. Je dois être probablement au domicile de BOTROS. A un angle de la pièce se trouvent plusieurs pièces de tissus et doublures issues vraisemblablement du stock de ce dernier. Sur les murs, des gravures de manifestations bretonnes. Près de la glace, une grande carte de la Bretagne et au-dessus, un petit fanion noir et blanc avec hermine : le fanion des autonomistes bretons. Je grave tout cela dans ma mémoire afin de pouvoir un jour si je reviens libre, retrouver le lieu. Mon gardien n'est pas encore revenu. Une mitraillette chargée est posée à côté de moi. J'entends mon tortionnaire parler et rire dans la pièce voisine. J'ai à ce moment une velléité de prendre cette arme que je connais bien (c'est une mitraillette parachutée) et de me précipiter au milieu de mes ennemis. Une rafale et je les supprime tous !... Non ! Je pense aux otages qui pourraient être pris, à ma famille qui serait inquiétée. Je pense... et me résigne.

Durant mes tortures, le souvenir des camarades, de mon père, homme sans peur et sans reproche, m'a aidé à tenir. L'Evangile des Ramaeux a surgi à ma mémoire, et j'ai offert mes souffrances pour mon pays.

Vers le milieu de l'après-midi, ces messieurs rentrent, KOENIG me demande :

— Est-ce bien tout ce que vous avez à dire ?

— Oui, je vous ai tout dit. Je ne sais rien de plus. Si vous recommencez à me faire souffrir, je répondrai n'importe quoi. Je vous demanderai seulement une chose, tuez-moi tout de suite ou donnez-moi une arme pour que je le fasse moi-même.

— « Non, répond KOENIG, votre interrogatoire est terminé. Je vais vous en donner lecture ».

J'entends à peine ce qu'il me raconte et je griffonne ma signature au bas de trois feuilles imprimées rédigées en allemand, sans avoir au juste ce que je signe.

PALMAN s'approche, il a en mains une pièce de tissu : « Ça va M. PERON et me montrant la coupe : « Stoffe gut ? » Il pousse le cynisme un peu loin ! Je me contente de hocher la tête sans répondre, et pour leur prouver que malgré la souffrance un vrai français tient le coup, je me lève moi-même et fais deux pas dans la pièce. Mes forces me trahissent et je m'écroule défaillant. Quelqu'un m'empoigne sous les bras et m'entraîne dehors où je reste longtemps sur l'herbe sans connaissance et sous la pluie. Le grand air me fait beaucoup de bien. Je reviens à moi peu à peu.

J'ouvre les yeux pour voir penchés au-dessus de moi quatre jeunes enfants qui me regardent curieusement. Une femme blonde, les cheveux relevés sur le cou, sort de la maison entre KOENIG et BOTROS. Elle dit en me désignant, me croyant sans doute évanoui :

— Des gens comme ceux-là qui se mettent dans la Résistance parce que c'est la mode ou pour gagner de l'argent, il ne faut avoir aucune pitié. Ils ont voulu mettre le feu plusieurs fois à notre maison ; nous avons assez souffert d'eux...

Je me sens alors assez de force pour me redresser sur les coudes et répondre :

— Madame, je me contente de l'argent de mon travail. Je n'ai jamais accepté un sou de la Résistance. Ce que le fais, je le fais pour mon pays. Je ne suis pas un « salaud » et un « vendu » comme celui-là, (je désigne BOTROS qui à ces mots s'avance vers moi d'un air menaçant).

A la libération BOTROS a réussi à fuir en moto avec GEFROY jusqu'à ANGERS, puis PARIS et STRASBOURG où il s'est engagé à la Légion Etrangère.

Le 14 Février 1945, il adressa à un Morlaisien une lettre qui fait retrouver sa piste. Arrêté le 28, il passera le 20 Septembre 1945 en Cour de Justice à QUIMPER et jugé pour ses crimes, perpétrés à PLOUGASNOU, TREGASTEL, SCRIGNAC, HUELGOAT, ROSNOEN, TREGARANTEC, PERROS-GUIREC, RENNES, etc...

BOTROS a été fusillé le 8 Novembre 1945.

Mais combien de traitres seront restés impunis, guettant le bon moment pour réapparaître, qui aujourd'hui animent le F.L.B.

## André GEFROY

ex P. N. B., aujourd'hui dirigeant du M. O. B.

C'est dans sa salle à manger de Lézingar que fut torturé Guy PERON de Morlaix et c'est avec BOTROS qu'il s'enfuit en moto à la Libération.

Il appartenait au Parti National Breton qui dès 1934, subventionné par HITLER, fournissait des renseignements à l'ennemi. Avant 1939, GEFROY était nanti d'un état-civil lui conférant la citoyenneté allemande. Déserteur à l'ennemi, il fait dès le 15 Juin — dix jours avant l'armistice — de la propagande en Belgique pour que les soldats bretons faits prisonniers s'engagent dans la Wehrmacht pour les accompagner dans la « Libération » de la Bretagne : Pas de succès. Quelques mois plus tard, sous la tutelle de ses maîtres, il propose aux prisonniers de guerre une libération contre une simple adhésion au P.N.B. : peu de succès...

Si BOTROS fut fusillé, GEFROY condamné à mort par le Tribunal Militaire de QUIMPER, puis par celui de PARIS, a été « blanchi » grâce aux alibis fournis par ses maîtres nazis.

Interdit de séjour dans le Finistère, il y séjourna plusieurs années sans être inquiété.

Libéré grâce à l'action conjuguée d'une personnalité de GUINGAMP, de l'homme politique le plus influent des Côtes-du-Nord depuis 1945 et du rapport « spontané » du Sonderführer SS HANS ECKERT (condamné aux travaux forcés à perpétuité pour crimes de guerre) GEFROY revenu à LANNION en 1957, en a été expulsé par la population.

Le journal allemand « Der Stahlhelm » qui paraît librement en Allemagne de l'Ouest indiquait dans son numéro de Juillet 1959 que le bourreau de Brest, le général SS RAMKE écrivait à André GEFROY :

« Puisse la victoire suivre votre combat et puissiez-vous bientôt dans votre patrie (Bretagne autonome = NDLR) en sécurité comme un homme libre »...

BOTROS n'était qu'un lampiste : il a été fusillé.

GEFROY bénéficia de hautes protections : il est l'un des dirigeants du M.O.B....

# LE F. L. Q. A MONTRÉAL

Une bombe d'une rare puissance a explosé un samedi soir vers 23 heures, à la fin de février au Club de la Réforme à Montréal, à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain, alors que 100 personnes s'y trouvaient réunies pour fêter un 50<sup>me</sup> anniversaire de mariage.

La Bourse de Montréal a été aussi récemment attaquée et le Front de Libération du Québec (F.L.Q.) revendique la responsabilité de ces attentats qui font partie de l'opération « Westmount », juste avant l'entrée en action du commando de la mort chargé de l'opération « Boule de Neige ».

Dans son journal « Victoire », le F.L.Q. explique pourquoi son mot d'ordre actuel est TUER et il proclame, après avoir voulu éduquer. En 1969, nous allons tuer ceux qui n'ont pas compris... »

En dehors de cette éducation par l'attentat ou la tuerie, certains « intellectuels » préparent, paraît-il, discrètement depuis quelques années l'avènement d'un Etat Québécois libre et « aryen ».

Groupés sous le symbole d'une swastika aryenne, ils voudraient faire du canadien français un « homme renouvelé », conscient de sa supériorité raciale et de sa descendance celtique.

Dans un grand quotidien de Montréal, le journaliste Florian BERNARD nous précise : « Ces Celtes du Québec sont en relations étroites avec divers groupements nationalistes à travers le monde... »

... Leur mouvement est très bien structuré et son importance est beaucoup plus grande qu'on pourrait le croire. Les militants de cet état québécois national sont d'âge mûr. Ils occupent pour une majeure partie, des postes bien rémunérés. Plusieurs de ces Celtes sont des professionnels. Leur leader est lui-même médecin... »

« Depuis trois ans, le mouvement a fonctionné de façon très discrète. Aucune réclame n'a été faite. Tous les membres ont été recrutés à partir de conversations privées. Ce qui importe, pour le moment, est la formation d'une « élite agissante », un groupe d'hommes prêts à éduquer la masse lorsque le temps sera venu de le faire. Mais ce moment n'est pas encore venu. Il ne saurait tarder. C'est du moins ce qu'affirment les leaders du mouvement ».

Les tenants de cette régénérescence par la violence disposent de diverses publications, parmi lesquelles une revue mensuelle intitulée « Science Politique » diffuse aux militants la doctrine du mouvement. Le n° 5 de 1967-1968 fait aussi état de « documents » assez significatifs tels que « Le viol des femmes en Allemagne occupée » et « les conditions de santé de la jeunesse allemande de 1934-40 ».

Une autre innovation sera la « bio-politique », santé du corps et de l'Etat, assurée par l'abolition des impôts et le culte du soleil et de la nature... Si l'on apprend que les bébés seront obligatoirement nourris du lait maternel, il n'est pas précisé de quoi vivront les adultes, en ce système néo-nazi destiné à préserver les traits génétiques de l'ancêtre aryen...

De l'Aryen, dernier représentant du groupe de la race blanche (les 2 autres races étant sémites ou noires), qui quitta, voici des milliers d'années, le Nord de l'Inde pour aborder l'Europe au-dessus de la Mer Noire et former à la suite d'un mélange avec les peuplades jaunes, le peuple vigoureux des Celtes.

Les Celtes porteront le nom de Gaulois en France et de Goths en Allemagne et en Angleterre.

Maîtres de la France jusqu'aux enquêtes de César, les Celtes survivront à l'état pur dans des régions sauvegardées comme la Bretagne, la Normandie... et les canadiens français, leurs frères de sang doivent aujourd'hui se dresser pour tuer (goth ou pas goth ?) ces « chiens d'anglais », et ainsi constituer « pacifiquement » la patrie régénérée de tous les Aryens d'Amérique...

Tout cela ressemble étrangement au nazisme, et en définitive le leader des Celtes du Québec avoue que : « les Celtes ne condamnent pas les nazis qui, à l'origine voulaient créer un Etat neuf. Ils condamnent ceux qui trahirent ce rêve original »...

Bien entendu, les Celtes du Québec sont en étroites relations avec d'autres mouvements celtiques, et un nombreux courrier en

provenance de pays étrangers parvient au quartier général celtique de MONTREAL.

Olivier MORDREL, alias « Otto MOHR », ce breton « réfugié » à Berlin dès Septembre 1939, à la déclaration de guerre, condamné à mort pour collaboration et à ce titre actuellement « réfugié » en Argentine, a salué au nom de la Bretagne libre ses frères de sang du Québec.

Ceux-ci sont également en relation avec KELTIA, organisme breton qui prône ouvertement le séparatisme.

Voici un extrait de la lettre que son directeur, Alain Yves LE GOFF écrit au mouvement québécois : « KELTIA se veut farouchement aryenne et celtique et je pense que cette tendance vous plaira... Je suis très heureux d'apprendre que vous autres, celto-nordiques du Québec, êtes à la recherche de vos frères européens, que nous sommes.

DRUIDIA est le groupement qui supporte KELTIA. Ce groupement serait très heureux de prendre contact avec quelques canadiens « celtic-miaded » comme doivent dire nos amis saxons. Nous pourrions ensuite coordonner nos actions et agir de concert contre certaines tendances dévillantes, asservissantes... »

Il est d'autres lettres qui proviennent de l'Allemagne de l'Ouest. Elles émanent de celtisants qui firent carrière dans les S.S. Il en est d'autres qui d'Amérique latine, émanent d'anciens S.S. « réfugiés » pour ... crimes de guerre.

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

### DE LA RESISTANCE

#### SECTION DE LORIENT - LANESTER

#### ET AMICALE DES REFRACTAIRES AU S.T.O.

## PERMANENCES

Tous les Samedis matins de 10 heures à 11 h. 30,

à la Cité des Œuvres Sociales,

Salle N° 3, Rue Colbert — LORIENT

## BULLETIN D'ADHESION

Nom ..... Prénoms .....

Adresse .....

Ancien Résistant au titre de .....

Désire adhérer à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et verse ce jour, au Compte Courant Postal n° 1376-37 NANTES ou à la section de la somme de 10 francs pour la carte augmentée du timbre facultatif de 5 Frs.

Les adhésions seront adressées : au Comité Départemental A.N.A.C.R. — Compte Courant Postal 1376-37 Nantes — ou aux sections locales.

Adhérents retirez votre Carte 1970 dès le 1<sup>er</sup> mois de l'année, vous nous éviterez beaucoup de travail qui pourrait être consacré au recrutement.

# AMI ENTENDS - TU - Abonnement et Soutien 1969

GOURDEN Ambroise, Lorient ...	10 F.	LE GOFF Ferdinand, Nostang ...	5 F.	BOSCHER Jean, Lorient ...	5 F.	MOREL E., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
LANDAY Jh., Larmor-Plage ...	15 F.	GUIGUEN Louis, Quistinic ...	5 F.	LE PERICHAULT Fr., Lorient ...	5 F.	MACE Amb., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
HELLO Jean, Kervignac ...	10 F.	GUENNEC Jean, Bubby ...	5 F.	LE CARVES Roger, Lorient ...	5 F.	JEGOUC L., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
EVANO Joseph, Dadonville ...	10 F.	EVANO Joseph, Bubby ...	5 F.	M <sup>me</sup> NANDILLON G., Lorient ...	5 F.	ROBERT L., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
LE METAYER Louis, Lanester ...	10 F.	LE GAC Lucien, Plœrdut ...	5 F.	INQUEL Pierre, Lorient ...	5 F.	RIGOLE V., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
GUILLEMOTO A., Lorient ...	10 F.	LE BEC Louis, Plœrdut ...	5 F.	BOULLA Fernand, Lorient ...	5 F.	MICHARD Fd., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
DUPLENNE François, Lorient ...	10 F.	HERNOT Roger, Languidic ...	5 F.	COUGARD André, Lorient ...	5 F.	GRIFFON Ern., Bréhan-Loudéac ...	5 F.
GUILLAOUIC Roger, Lorient ...	10 F.	FEUILLET R., St-Caradec-Tré. ...	5 F.	BASTARD Paul, Lorient ...	5 F.	SOHIER Joseph, Rohan ...	5 F.
HAZEVIS Léon, Lorient ...	10 F.	ISEL Syl., St-Brieuc-de-M. ...	5 F.	RICORDEL Firmin, Lorient ...	5 F.	RAULO Maurice, Rohan ...	5 F.
LOHIER Jean, Lorient ...	10 F.	JAOUEN André, Lanvaudan ...	5 F.	CONAN Joseph, Lorient ...	5 F.	LE PIPEC Jean, Rohan ...	5 F.
PERRONO Jean, Lorient ...	10 F.	CALLOCH, Houilles ...	5 F.	ARNAUD Emmanuel, Lorient ...	5 F.	JEGO Célestin, Rohan ...	5 F.
BURGUIN Louis, Lorient ...	10 F.	FORTUNE Albert, St-Brieuc ...	5 F.	DEMAINE Yves, Lorient ...	5 F.	LE NET A., St-Samson ...	5 F.
BARDON Charles, Lorient ...	10 F.	JAN Joseph, Brandivy ...	5 F.	BERTHOU Robert, Lorient ...	5 F.	BRIEND Lucien, St-Samson ...	5 F.
CARRION Roque, Lanester ...	10 F.	ROGER Louis, Guidel ...	5 F.	PEDRONO Marcel, Lorient ...	5 F.	GAUTHIER D., Le Cambout ...	5 F.
JONCOURT Jacques, Lorient ...	10 F.	JEGAT Vincent, Auray ...	5 F.	HELLAS Charles, Lorient ...	5 F.	LUGUE Benoit, Radenac ...	5 F.
LE PICHON Jh., Lanester ...	10 F.	BINARD Jules, Porcaro ...	5 F.	STENGEL Robert, Lorient ...	5 F.	JAN Eugène, Mauron ...	5 F.
LE GUERNEVE L., Lorient ...	10 F.	FEVRIER Samuel, Sissonne ...	5 F.	LE GAL Raymond, Lorient ...	5 F.	PEDRONO Jean, Port-Louis ...	5 F.
GOURIOT Louis, Locmiquélic ...	10 F.	AMICE Théodore, Beignon ...	5 F.	HELLEC Jean, Lorient ...	5 F.	LE BOULER Jean, Moréac ...	5 F.
LE GROGNEC Yves, Lorient ...	10 F.	REMINEL M., St-Malo-Beignon ...	5 F.	ROLLAND Jean, Lorient ...	5 F.	QUEMENER M.-L., Yannes ...	5 F.
JAN François, Lanester ...	5 F.	CHEREL Pierre, Augan ...	5 F.	HADO André, Lorient ...	5 F.	ONNO Mathéo, Pontivy ...	5 F.
LE MOUAL Vincent, Priziac ...	5 F.	PELARD Jean, Augan ...	5 F.	LIRIN Corentin, Lorient ...	5 F.	LEVESQUE Jacquél., Pontivy ...	5 F.
CHEMIN Raymond, Languidic ...	5 F.	LOGET André, Augan ...	5 F.	NIZAN Robert, Lorient ...	5 F.	GUILLAUME Jh., Pontivy ...	5 F.
LE PAIRE Joseph, Languidic ...	5 F.	PELARD Charles, Augan ...	5 F.	LE COUSTOMER Jh., Lorient ...	5 F.	LE STRAT Théo., Pontivy ...	5 F.
M <sup>me</sup> MARAND J., M.-Remungol ...	5 F.	LE BLAY Lucien, Augan ...	5 F.	JACQUOT Jean, Lorient ...	5 F.	HAMONIC Jh., Pontivy ...	5 F.
LE FRANC Jules, Guer ...	5 F.	DOLO Eugène, Augan ...	5 F.	ROCHER J.-P., Lorient ...	5 F.	JACQUES Alfréd, Pontivy ...	5 F.
M <sup>me</sup> LE LESLE, Lanester ...	5 F.	DURAND Jean, Guer ...	5 F.	LE BRIS Charles, Lorient ...	5 F.	LE DORTZ Albert, Pontivy ...	5 F.
GUILLAUME Roger, Cléguérec ...	5 F.	ROUSSEAU Emile, Guer ...	5 F.	HUIBAN Jean, Lorient ...	5 F.	LE CROLLER F., Pontivy ...	5 F.
RUAUD Armand, Janze ...	5 F.	FOURCHET Francis, Guer ...	5 F.	BAUDRY Gilbert, Lorient ...	5 F.	GICQUEL Louis, Pontivy ...	5 F.
GUILLEVIN Jh., Les Sablettes ...	5 F.	BEBIN Roger, Guer ...	5 F.	DERVOUT René, Lorient ...	5 F.	LE CALVE Joseph, Pontivy ...	5 F.
LE NOUVEAU Jean, St-Tugdual ...	5 F.	GUILLAUME Charles, Guer ...	5 F.	DANIEL Paul, Lorient ...	5 F.	HEMON André, Pontivy ...	5 F.
LE GOFF Aug., St-Tugdual ...	5 F.	MAGNIN Marcel, Guer ...	5 F.	BEGOT Louis, Lorient ...	5 F.	KERVAZO Louis, Pontivy ...	5 F.
LE DOUARON L., St-Tugdual ...	5 F.	LE TOUX Joseph, Vannes ...	5 F.	FORTUNE Emile, Lorient ...	5 F.	COURTIN Lucien, Pontivy ...	5 F.
CROIZER Lucien, St-Tugdual ...	5 F.	LAMBOTIN Léo, Vannes ...	5 F.	LE CALVE Raymond, Lorient ...	5 F.	LE HENANFF Albert, Pontivy ...	5 F.
THOMAS Ferdinand, Nostang ...	5 F.	BEGOT François, Vannes ...	5 F.	LE MESTE André, Lorient ...	5 F.	LAUNAY Roger, Pontivy ...	5 F.
LE HUNSEC Armand, Nostang ...	5 F.	LE CORVAISIER, Lorient ...	5 F.	GRANGER André, Lorient ...	5 F.	LE COQ Marcel, Pontivy ...	5 F.
CASTEL Louis, Quistinic ...	5 F.	LE BECHENNEC P., Lorient ...	5 F.	JACQUIN Lucien, Lorient ...	5 F.	FRABOULET Jh., Pontivy ...	5 F.
FOULGOC Joseph, Quistinic ...	5 F.	LE BIHAN Adrien, Lorient ...	5 F.	BENOIT Pierre, Lorient ...	5 F.	LE TRIONNAIRE, Pontivy ...	5 F.
ONORATI Louis, Bubby ...	5 F.	HELIN Henri, Lorient ...	5 F.	BERTHE André, Lorient ...	5 F.	MAINGUY Marcel, Pontivy ...	5 F.
LE CARRER Mathurin, Bubby ...	5 F.	GUILLAUME Marc, Lorient ...	5 F.	ROLLAND Jean, Lorient ...	5 F.	LE CORNEC Jules, Pontivy ...	5 F.
LE POUL François, Plœrdut ...	5 F.	GOULIAS Francis, Lorient ...	5 F.	WINTER Fd., Lorient ...	5 F.	LE SOURD Jean, Pontivy ...	5 F.
JAFFRE Manuel, Plœrdut ...	5 F.	GARCIA Joaquim, Lorient ...	5 F.	GUILLOU Henri, Lorient ...	5 F.	VALY Pierre, Pontivy ...	5 F.
GUILLOTO Louis, Plœrdut ...	5 F.	GUILLEMOT Roger, Lorient ...	5 F.	BOUSSICOT A., Pleugriffet ...	5 F.	LE ROUZIC Yves, Carnac ...	5 F.
LE BOULCH Lucien, Pluvigner ...	5 F.	GARNIEL Pierre, Lorient ...	5 F.	BOUCAUD M., Pleugriffet ...	5 F.	LOTRAM Jean, Carnac ...	5 F.
RENAC Jean, Néant-Yvel ...	5 F.	M <sup>me</sup> GRELIER, Lorient ...	5 F.	CARTON Georges, Gâvres ...	5 F.	LOTRAM Emm., Carnac ...	5 F.
COUDELOT Eugène, Mauron ...	5 F.	FAIHY Daniel, Lorient ...	5 F.	LE TOUMELIN André, Gâvres ...	5 F.	LE MARTELOT Paul, Carnac ...	5 F.
ROBIC Louis, Priziac ...	5 F.	DELACRE Henri, Lorient ...	5 F.	HUET Emile, Les Forges ...	5 F.	LE MEITOUR André, Carnac ...	5 F.
LE CUNFF Fr., St-Brieuc ...	5 F.	CARNAC Charles, Lorient ...	5 F.	BOURGUEIL Louis, Saint- Pierre-Quilberon ...	5 F.	GUERREAU André, Carnac ...	5 F.
DANIEL Mathurin, Berné ...	5 F.	CADORET Guy, Lorient ...	5 F.	LE TROUENNEC, La Trinité- sur-Mer ...	5 F.	LE BAGOUSSE Jean, Carnac ...	5 F.
LE BIDRE Dom., Yvre-l'Évêque ...	5 F.	CORLO Jean, Lorient ...	5 F.	MOURGES Irène, St-Maure- de-Tourraine ...	5 F.	LE FALHER Jh., Carnac ...	5 F.
LE SAUX Lucien, Auray ...	5 F.	BOUTRON Pierre, Lorient ...	5 F.	QUERO Robert, Lanester ...	5 F.	LE FLOCH Julien, Carnac ...	5 F.
M <sup>me</sup> LE TROHÈRE, Auray ...	5 F.	BRANCHOUX Roger, Lorient ...	5 F.	RIO Jean, Lanester ...	5 F.	GUILLO Vincent, Crédin ...	5 F.
LANNUZEL Georges, Brest ...	5 F.	BURGUIN Louis, Lorient ...	5 F.	CORITON Yves, Lanester ...	5 F.	GUILLEMIN Jean, Crédin ...	5 F.
ROBIN Albert, Beignon ...	5 F.	URIEN Ange, Loyat ...	10 F.	QUERO Albert, Lanester ...	5 F.	LE GUEVELLO Jean, Crédin ...	5 F.
AUBRY A., St.-M.-Beignon ...	5 F.	MICHEL Jean, Augan ...	5 F.	LE MESTRIC Jean, Lanester ...	5 F.	LE TOUMELIN A., Locmiquélic ...	5 F.
GUILLAUME L., St.-M.-Beignon ...	5 F.	TANGUY Valentin, Augan ...	5 F.	MAURICE René, Lanester ...	5 F.	GOURIOT L., Locmiquélic ...	5 F.
QUELLARD Charles, Augan ...	5 F.	DOLO Joseph, Augan ...	5 F.	LE CAVIL Léon, Lanester ...	5 F.	LE CARRER M., Hennebont ...	5 F.
M. ERDEVEN Henri, Oléron ...	10 F.	CHEREL Lucien, Augan ...	5 F.	LE SOLLIEC Emile, Lanester ...	5 F.	JAN Pierre, Guern ...	5 F.
DAVIAUD André, Rézé-Nantes ...	10 F.	BECEL Marcel, Guer ...	5 F.	GARRE Arnel, Lanester ...	5 F.	QUILLERE Léon, Pluméliau ...	5 F.
GALLIOT Eugène, Quimper ...	10 F.	BEBIN André, Guer ...	5 F.	FERCHAUD Guy, Lanester ...	5 F.	LE MERLUS Jean, Pluméliau ...	5 F.
MOLLO Joseph, Lorient ...	10 F.	BOUCHET Pierre, Guer ...	5 F.	QUERO Georges, Lanester ...	5 F.	JAFFREDO Marcel, Pluméliau ...	5 F.
MOAL Elie, Lorient ...	10 F.	LE GRAND Guy, Guer ...	5 F.	LE MESTRIC Jean, Lanester ...	5 F.	LE CORRONC Théo., Pluméliau ...	5 F.
GUERIN Paul, Lorient ...	10 F.	PLANTARD Pierre, Guer ...	5 F.	MAURICE René, Lanester ...	5 F.	JAHIER Raymond, Pluméliau ...	5 F.
GUILLEMOT Désiré, Lorient ...	10 F.	PENASSE Georges, Vannes ...	5 F.	LE CAVIL Léon, Lanester ...	5 F.	CULAUD Joseph, Pluméliau ...	5 F.
LE BOUHART Pierre, Lanester ...	10 F.	MAHEO Paul, Vannes ...	5 F.	LE SOLLIEC Emile, Lanester ...	5 F.	LE GALLIC Louis, Pluméliau ...	5 F.
LE LEANNEC Emile, Lanester ...	10 F.	GUYOT Emile, Vannes ...	5 F.	GARRE Arnel, Lanester ...	5 F.	CADOUX André, Pluméliau ...	5 F.
ALEXANDRE René, Lorient ...	10 F.	MERLET René, Vannes ...	5 F.	FERCHAUD Guy, Lanester ...	5 F.	LE STRAT Firmin, Pluméliau ...	5 F.
BLAIZE Jean, Lorient ...	10 F.	LE BRIS Joseph, Lorient ...	5 F.	GUEGAN Alexis, Lanester ...	5 F.	LE PAIH Joseph, Pluméliau ...	5 F.
CROUVIZIER René, Lorient ...	10 F.	LE BOUDEC E., Lorient ...	5 F.	QUINIO Yves, Lanester ...	5 F.	JEGADO G., S.-Nicolas-des-Eaux ...	5 F.
CUSIN Pierre, Lorient ...	10 F.	JESTIN Eugène, Lorient ...	5 F.	QUINJO Pierre, Lanester ...	5 F.	MORVANT P., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LE HYARIC Roger, Lorient ...	10 F.	HERLEDAN René, Lorient ...	5 F.	PORGROULT Pierre, Lanester ...	5 F.	LE SAUX Jh., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LE GARREC Charles, Lorient ...	10 F.	GOULAS René, Lorient ...	5 F.	GABILLET Albert, Lanester ...	5 F.	AUDO B., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LE GAL Maurice, Lorient ...	10 F.	GALLOU Robert, Lorient ...	5 F.	BRANCHOUX Jean, Lanester ...	5 F.	LE GALLO Jh., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
DANIBERT Pierre, Lorient ...	5 F.	GICQUEL François, Lorient ...	5 F.	LE MOUSTARDER L., Lanester ...	5 F.	ANDRE J.-M., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
JOTTE de la Touche, Lorient ...	5 F.	GARNIER Auguste, Lorient ...	5 F.	CULO Armand, Lanester ...	5 F.	DRBANO P., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
CADET Louis, Plouray ...	5 F.	GUILLOU Jean, Lorient ...	5 F.	LE CLOUERE C., Lanester ...	5 F.	UZEL A., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LOHER Marcel, Languidic ...	5 F.	FOURDAN Albert, Lorient ...	5 F.	ROBIC François, Guénin ...	5 F.	AUDRAN J., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LE RUYET Amédé, Languidic ...	5 F.	M <sup>me</sup> DOUSSAL, Lorient ...	5 F.	LE GOURRIERE C., Guénin ...	5 F.	TANGUY L., Bieuzy-les-Eaux ...	5 F.
LE PALLEC Pierre, Baud ...	5 F.	DANIGO Albert, Lorient ...	5 F.	PERRONO François, Guénin ...	5 F.	LE GOURRIERE C., Quiberon ...	5 F.
BESSY Roger, Augan ...	5 F.	COUEFFIC Edgar, Lorient ...	5 F.	PERRONO Jean, Guénin ...	5 F.	LE BAYON A., La Chapelle-N. ...	5 F.
BONNETIN Roger, Guer ...	5 F.	COGUIC Georges, Lorient ...	5 F.	LE LOIR Joachim, Guénin ...	5 F.	JULE J.-M., Neuville-au-Bois ...	5 F.
HELGOUALCH Marcel, Lorient ...	5 F.	CANO Yvon, Lorient ...	5 F.	MARTIN Emile, Guénin ...	5 F.	PERRET Math., St-Tugdual ...	5 F.
DUCHENE Jean, La Chapelle ...	5 F.	BREVINI Fernand, Lorient ...	5 F.	LE PROVOST S., Guénin ...	5 F.	ROBIC Maurice, Brest ...	5 F.
MAHEO Edouard, Questembert ...	5 F.	BRIGARDIS Jean, Lorient ...	5 F.	LE GALLO Jean, Guénin ...	5 F.	LE GAL Pierre, Quistinic ...	5 F.
ROUILLE Louis, Le Croisty ...	5 F.	BAHUON Maurice, Lorient ...	5 F.	KERJOUAN M., Guénin ...	5 F.	JEGARD Francis, Gueltas ...	5 F.
DINAHET Jean, Saint-Tugdual ...	5 F.	LE GOURRIERE Roger, Guénin ...	10 F.	QUERO P., Bréhan-Loudéac ...	5 F.	MEANCE Arthur, Pénestin ...	5 F.
LE LEONNEC Fr., St-Tugdual ...	5 F.	M <sup>me</sup> PERES, Lorient ...	10 F.	LE JOLY J., Bréhan-Loudéac ...	5 F.	HEMERY Henri, Lorient ...	10 F.
LE MARRE Noël, St-Tugdual ...	5 F.	ROUILLARD Fd., Bréhan-Loudéac ...	5 F.	MICHARD D., Bréhan-Loudéac ...	5 F.	LEROUX Roger, Lorient ...	5 F.
PORTANGUEN Louis, Nostang ...	5 F.	MOREL Jh., Bréhan-Loudéac ...	5 F.	JOSSELIN P., Bréhan-Loudéac ...	5 F.		
NIFORT J.-M., Nostang ...	5 F.	GRANDVALLET F., Br.-Loudéac ...	5 F.				
		ROPART Adrien, Lorient ...	5 F.	HOCHET H., Bréhan-Loudéac ...	5 F.		

Le Directeur de la Publication :  
André SCAVINER  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 1970  
Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

# CONCOURS NATIONAL

## de la Déportation et de la Résistance pour 1970

Voici le texte du Concours National de la Résistance qui sera organisé en 1970 pour les classes terminales et les classes de 3<sup>me</sup>.

Le texte ci-dessous de la circulaire ministérielle du 6 Janvier 1970 (N° IV 20-5) est paru dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale, le 15 Janvier 1970.

« Le Concours National de la Résistance sera organisé en 1970 selon des modalités semblables à celles prévues dans ma circulaire N° 65-96 du 24 Février 1965, à laquelle je vous demande de bien vouloir vous référer.

Chaque Inspecteur d'Académie choisira lui-même, en liaison avec les Associations de Résistance de son département un sujet qui devra se rattacher au thème général ci-après choisi pour 1970 :

« Les camps de concentration nazis rassemblaient une société internationale captive et esclave. Il y a vingt-cinq ans ils furent libérés.

« Pourquoi furent-ils créés ?

« Pourquoi tant de milliers d'hommes et de femmes s'y trouvaient-ils ?

« Que représente cette libération pour les jeunes d'aujourd'hui ? »

Je souhaite que tous les professeurs, en particulier les professeurs d'histoire et ceux d'instruction civique, suscitent parmi leurs élèves la recherche de faits précis et de documents auprès des membres de leur famille ou des personnalités qui, dans leur région, se sont illustrés dans la Résistance.

Le sujet du concours reste à l'initiative des comités départe-

mentaux ; il devra permettre à l'élève d'utiliser les éléments d'un travail préalablement préparé de façon active et concrète.

La date des épreuves en 1970 est fixée au Mercredi 22 Avril, dans la Semaine de la Déportation.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Directeur Général,  
Directeur de la Pédagogie  
des Enseignements scolaires et de l'orientation,  
H. GAUTHIER.

Le Comité Départemental du Morbihan s'est réuni à VANNES, le Mercredi 4 Février, sous la présidence de Monsieur MARTIN, représentant Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

S'inspirant du thème du concours, les représentants des Associations composant ce comité, ont élaboré un texte qui sera présenté aux candidats le Mercredi 22 Avril 1970.

En cette année du 25<sup>me</sup> anniversaire de la libération des camps, les Associations de Résistance et de Déportés du Morbihan souhaitent que l'appel de Monsieur le Ministre soit entendu dans tous les Etablissements scolaires et que de nombreux candidats comprennent le message que leur ont laissé les millions de victimes qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême pour la défense de la liberté et de la dignité humaine.

Parmi les récompenses qui seront accordées aux lauréats, le Comité Départemental envisage quelques voyages au STRUTHOF, haut-lieu de la déportation, des livrets de Caisse d'Epargne, des ouvrages sur la Résistance et la Déportation.

## AVIS A NOS LECTEURS

A partir du N° 11 nous allons publier un article concernant les crimes commis par les nazis dans le département du Morbihan.

Nos archives sont incomplètes aussi nous invitons nos lecteurs à nous aider à les compléter.

Nous espérons pouvoir établir nos listes par Canton.

Nous allons débiter par le Canton d'Auray, que nos lecteurs nous apportent des renseignements sur les Cantons d'Allaire, de Belz, de Baud, de Cléguérec, d'Elven, etc...

Les documents seront à expédier à « Ami Entends-tu » 22, Rue Claire-Droneau, LORIENT.

## CRIMES COMMIS PAR LES NAZIS PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE

### CANTON D'AURAY

22 Janvier 1942. --- Jean MARCA, âgé de 22 ans et Henri CONNAN, âgé de 30 ans, Agents de la S.N.C.F. à Auray, sont arrêtés et remis aux Allemands. Ils seront fusillés au Polygone de Vannes, le 30 Avril 1942.

4 Août 1944. --- Henri ALLAIN, Gardien de la Paix, est fusillé par les Allemands à Auray.